

loppement des affaires pendant les dernières années était normal et réel. Chacun sait que le Canada a été réduit à une condition de dépression anormale pendant la série d'années déastreuses qui suivirent le grand effondrement de 1858, et je ne voyais aucune raison de croire qu'il ne s'était pas opéré un grand développement tout-à-fait naturel dans le cours de la longue période qui s'est écoulée depuis. Je crus en conséquence qu'une année éloignée de la période de dépression qui se termina en 1867, comme de l'époque où l'inflation atteignit son maximum en 1873-4, donnerait une moyenne raisonnable de l'état du commerce du pays pendant quelques années, et je choisis l'année du calendrier 1871, non pas l'année fiscale. Je crus que, sur les importations de cette année là, lesquelles diffèrent presque autant du minimum en 1868 que du maximum des importations en 1873, nous pouvions baser nos calculs avec assez de sécurité, en tenant naturellement compte du revenu supplémentaire que pourraient nous valoir l'Île du Prince Edouard et la Colombie Britannique. Vous verrez donc que nous avons donné une marge très-ample à l'imprévu. Non-seulement nous n'avons pas voulu compter sur le développement extraordinaire de 1872 et de 1873, mais encore nous n'avons pas tenu compte de l'accroissement naturel qui a pu avoir lieu pendant les cinq années de 1871 à 1876; nous avons, d'un autre côté, compté un ou deux items très-considérables pour la dépense que devait entraîner l'achèvement de nombre de travaux publics secondaires, dépense que nous avons subéquemment réduite de beaucoup. J'ai expliqué cette réduction lors de la discussion générale des dépenses de l'année dans mon exposé financier de 1874, dans lequel j'ai dit que j'avais raison de m'attendre à une réduction considérable sur un ou deux items très-importants de la dépense pour les travaux publics imputables au revenu et sur la dépense pour l'entretien des chemins de fer du Gouvernement, pourvu toutefois que ces chemins fussent une fois pour toutes mis dans un parfait état. En somme, n'étaient la malheureuse erreur commise en 1873 en nous chargeant des dettes provinciales, et quelques autres actes d'égale extravagance, — folies auxquelles on me rendra justice de reconnaître que me suis toujours opposé, — je ne craindrais guère, à tout événement, aucune diminution considérable dans nos revenus. Toujours est-il que ce dernier acte d'imprudence de la dernière Administration nous a privés d'une réserve des plus précieuses sur laquelle, dans quelque éventualité, nous aurions pu nous reposer. Il est difficile de comprendre à l'aide de quel principe l'ancien Gouvernement, qui savait qu'un déficit était inévitable, pouvait se justifier, même à ses propres yeux, d'augmenter ainsi de gaieté de cœur les difficultés que nous éprouvions déjà à faire face à nos énormes obligations,